

NOTE AUX CANDIDATS
MENTION COMPLEMENTAIRE
COLORISTE PERMANENTISTE
SESSION JUIN 2005

ÉPREUVE E1 : CONCEPTION ET RÉALISATION DE MISES EN FORME PERMANENTE.

1^{ère} Partie : ÉCRITE

2^{ème} Partie : RÉALISATION D'UNE PERMANENTE

- Le modèle proposé par le candidat a une longueur de cheveux de 20 cm au minimum au vertex (excepté pour la frange). L'enroulage doit être réalisé sur l'ensemble de la chevelure.
- La « fiche technique de permanente pour votre modèle » est à compléter et à remettre au jury au début de l'épreuve elle ne devra comporter aucune rature.
- Le candidat apporte le matériel et les produits nécessaires à la réalisation de son projet.

Les produits spécifiques sont autorisés sur cheveux mouillés.

Le dessin de frisure sera évalué avant et après séchage, ce qui exclut une reprise de la frisure par mise en plis, brushing, fers et l'utilisation de produits de mise en valeur du dessin de frisure après séchage.

3^{ème} Partie : RÉALISATION D'UN DÉFRISAGE

- Il se fait sur un modèle masculin ou féminin pourvu de cheveux présentant une frisure naturelle. Le modèle est fourni par le candidat. Si le modèle présente des repousses, celles-ci seront de 3 cm au minimum.
- Seuls les produits « professionnels », fournis par le candidat dans leur conditionnement d'origine et accompagnés de leur mode d'emploi, sont autorisés.
- Le candidat renseigne la fiche "défrisage" qu'il remettra au jury en début d'épreuve.

- Le candidat fournit une fiche du passé technique du modèle ainsi qu'une preuve de mèche d'essai non coupée. Le tout signé par le candidat ou le modèle selon la fiche. (Renseigner les deux documents joints)

EPREUVE E2 :- COLORATION ET EFFETS DE COULEUR

1^{ère} Partie : ÉCRITE

2^{ème} Partie : RÉALISATION D'UNE COLORATION

- Le modèle masculin ou féminin est proposé par le candidat ; la longueur des cheveux est de 6 cm au minimum sur 1/3 au moins de la tête. La chevelure peut être naturelle ou préalablement colorée ou décolorée. Le candidat devra se munir de l'attestation de la touche d'essai.
- La « fiche technique de coloration pour votre modèle » ci-jointe est à compléter en couleur. Ce document est rendu au jury au début de l'épreuve.
- Le résultat devra faire apparaître au minimum 3 couleurs. Il est demandé une transformation de la totalité de la chevelure
- Le candidat apporte le matériel et les produits nécessaires à la réalisation de son projet.
- Le candidat devra se munir du nuancier, lequel pourrait être consulté par les membres du jury.

Après mise en forme et avant l'application des produits de finition, appeler les jurys pour vérification du résultat de l'effet couleur souhaité.

ACADÉMIE DE REIMS		SESSION JUIN 2005
EXAMEN M.C. Épreuve : E1	COLORISTE - PERMANENTISTE	EXAMEN B.P. - E1 Épreuve : U11.B
	Conception et réalisation de mises en forme permanente	

PASSÉ TECHNIQUE DU MODÈLE
Pour le défrisage

N° du candidat :

QUESTIONNAIRE

I – PASSÉ DU MODÈLE

* COLORATION OUI NON

si OUI 1) Date :

2) totale partielle

* DEFRISAGE OUI NON

si OUI 1) Date du dernier défrisage :

2) Type de produit utilisé
.....
.....

* DATE DU DERNIER SHAMPOOING :

II – RESULTATS ATTENDUS

* Produit utilisé le jour de l'épreuve :
.....

* Résultat attendu suite au défrisage
(réduction de volume, cheveux raides, lissage, diminution de la frisure...)
.....

**A REMETTRE OBLIGATOIREMENT A
L'ENTRÉE DE LA SALLE D'EXAMEN**

B. P. ou M. C. Coloriste Permanentiste

**DÉCLARATION DE MÈCHE D'ESSAI
pour le défrisage - Cette mèche ne sera pas coupée.**

RAPPEL : NOM et Prénom du candidat :

Je soussigné(e),
(NOM et Prénom du modèle)

Adresse du modèle :

déclare avoir effectué une mèche d'essai des produits de défrisage avant l'application de ce jour.

RÉSULTAT : **NÉGATIF**

A, le
(Signature obligatoire du modèle)

**A REMETTRE OBLIGATOIREMENT À
L'ENTRÉE DE LA SALLE D'EXAMEN**

B. P. ou M. C. COLORISTE PERMANENTISTE

DÉCLARATION DE TOUCHE D'ESSAI

(Application des dispositions de l'article 7 du décret du 16 février 1951)

Je soussigné(e) (le modèle) :

Adresse du modèle :

déclare avoir effectué une touche d'essai 48 heures avant l'application de la coloration.

RÉSULTAT : **NÉGATIF**

N° du candidat :

A, le
(Signature obligatoire du modèle)

LE CANDIDAT NE SERA ADMIS A EFFECTUER L'ÉPREUVE QU'APRÈS AVOIR REMIS AU RESPONSABLE DU CENTRE D'EXAMEN LA PRÉSENTE FICHE SIGNÉE PAR LE MODÈLE.

ACADÉMIE DE REIMS		SESSION JUIN 2005	
EXAMEN M.C.	COLORISTE - PERMANENTISTE		EXAMEN B.P.- E1
	Coloration et effets de couleur		Épreuve : U12.B
Épreuve : E2			

Fiche technique à compléter avant l'épreuve avec des couleurs représentatives de votre projet et à remettre au début de l'épreuve au jury. Votre modèle doit posséder une longueur minimum de cheveux de 6 cm sur un tiers au moins de la tête.

N° CANDIDAT :

E2 : COLORATION ET EFFETS DE COULEURS :

Coefficient : 7

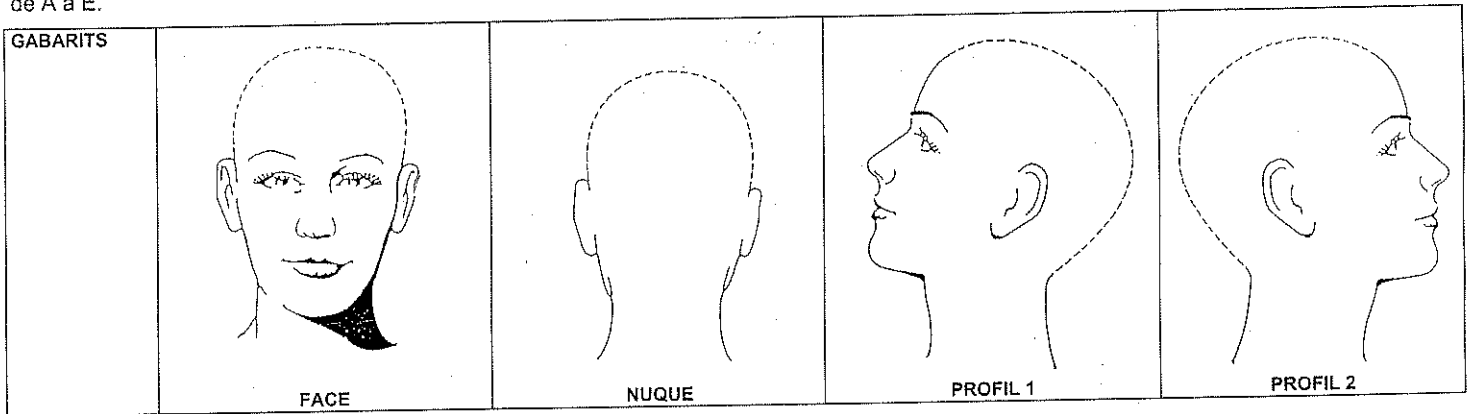
Épreuve : pratique et écrite

Durée : 03 h 30min

Date : _____

2^{ème} PARTIE : RÉALISATION D'EFFETS DE COULEURS

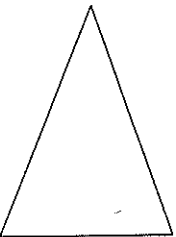
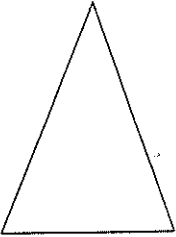
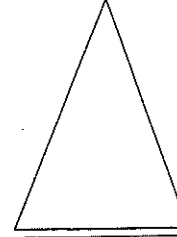
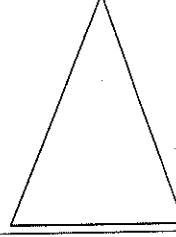
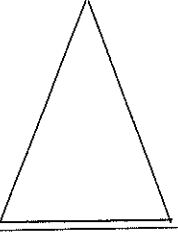
A partir des gabarits ci-dessous, représentez les zones de préparation pour la coloration que vous ferez sur votre modèle. Nommez-les de A à E.



Pour chaque zone indiquez dans le tableau la hauteur de ton et le reflet que vous souhaitez obtenir pour votre fond. Précisez pour chacune de ces zones les effets de couleurs recherchés.

ZONE	HAUTEUR DE TON			REFLET		EFFETS DE COULEURS *			Citez la (les) technique(s)
	N°	Nom	Marque	N°	Nom	N°	Nom	Marque	
A									
B									
C									
D									

* Utilisez, si nécessaire, les mèches ci-dessous pour représenter les effets de couleurs attendus. Précisez la zone sur laquelle vous la localiserez.

MECHE	Pointe →	Longueur →	Base →					
								
ZONE(S) la même mèche peut correspondre à plusieurs zones			

ACADÉMIE DE REIMS		SESSION JUIN 2005
EXAMEN M.C.	COLORISTE - PERMANENTISTE	EXAMEN B.P. - E1
Épreuve : E1	Conception et réalisation de mises en forme permanente	Épreuve : U11.B

N° CANDIDAT :

(1)

FICHE TECHNIQUE POUR VOTRE MODÈLE

2^{ème} PARTIE : Réalisation d'une PERMANENTE

Renseignez ce document au verso. Complétez la première partie du tableau et les gabarits. Remettez ce document, sans rature, aux membres du jury avant le début de l'épreuve.

REMARQUE : Le modèle masculin ou féminin qui vous accompagnera doit posséder une longueur de cheveux de 20 cm au minimum.

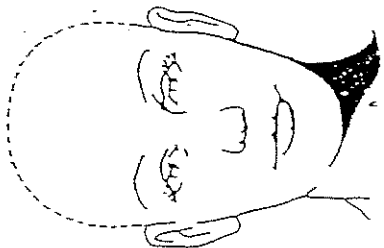
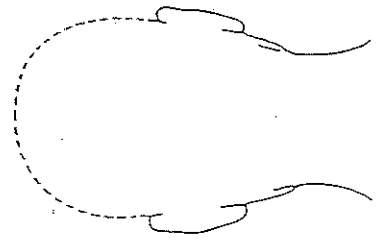
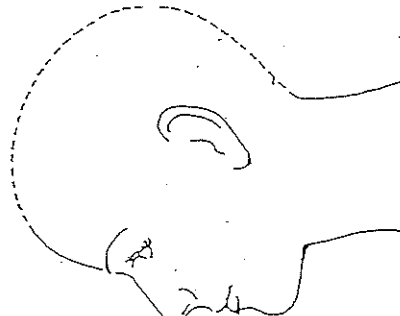
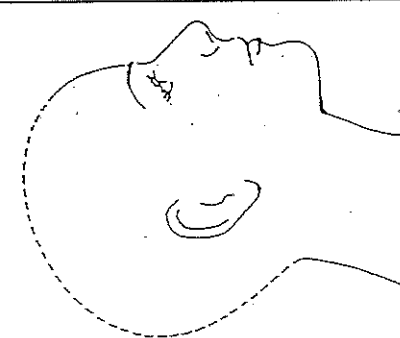
(1) à inscrire le jour de l'épreuve.

AUCUNE KALUKE N'EST AUTORISEE SUR LES TROIS PREMIERES LIGNES

Sur les gabarits ci-dessous, représentez les zones. Numérotez ces zones.

Pour chaque zone, nommez et dessinez dans le tableau, le degré de frisure souhaité. Eventuellement précisez le degré de frisure sur la base (racine) et la longueur.

* Une même colonne peut correspondre à plusieurs zones mais à un seul dessin de frisure.

Zones		*	*	*	*	*
 <p>Face</p>	 <p>Nuque</p>					
<p>Degré de frisure souhaité sur la base (la racine)</p>						
<p>Degré de frisure sur la longueur</p>						
A COMPLETER A LA FIN DE L'EPREUVE						
<p>Degré de frisure obtenu sur la - base</p>						
<p>- longueur Solutions correctives si nécessaire</p>						
 <p>Profil. 1</p>	 <p>Profil. 2</p>					
<p>Passé technique du modèle</p>		<p>Produits employés pour le projet</p>				